

GUIDE

POUR LES

SENIORS

ET

AIDANTS



DU PAYS RHÉNAN



EDITION 2025- 2026



La Communauté de communes du Pays Rhénan accompagne les seniors et les aidants

La mission Seniors du Pays Rhénan s'inscrit dans le plan d'action alsacien de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, conduit par la Collectivité européenne d'Alsace et la Commission des Financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie.

LES 17 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉNAN



Edito

Madame, Monsieur,

Le territoire de la Communauté de communes du Pays Rhénan compte à ce jour plus de 27 % de personnes de plus de 60 ans, soit un peu plus de 10 000 habitants.

Ce chiffre est en nette augmentation ces dernières années, et la question du vieillissement de la population concerne à présent tous les territoires de France et au-delà.

Le Pays Rhénan souhaite accompagner ces changements au mieux et soutient une politique publique pour les Seniors, aux côtés de la Collectivité européenne d'Alsace qui en assure le portage historique, et aux côtés des communes.

En collaboration avec les élus de notre Commission services aux habitants et les partenaires, **j'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter ce guide Seniors et Aidants.**

Il répertorie des informations concernant les services publics, les aides mobilisables, les services à la personne, et aussi les activités sur le territoire.



Bénédicte KLÖPPER

Vice-Présidente déléguée
aux services aux habitants

de la Communauté de communes
du Pays Rhénan

L'élaboration de ce guide s'inscrit dans un cadre plus large de la politique Seniors.

Avec la création de la Maison du Pays Rhénan, ce sont de nombreux services publics qui sont réunis dans un seul et même lieu, dont la Mission Seniors qui propose un large choix d'activités gratuites à destination des personnes de plus de 60 ans et des aidants.

C'est un engagement fort du territoire en faveur des publics Seniors, pour la promotion de la prévention santé et la lutte contre la perte d'autonomie, mais également pour le renforcement du lien social et le soutien aux aidants.

Sommaire

01

LA MAISON DU PAYS RHÉNAN,
un accompagnement dans vos démarches
du quotidien et l'accès aux droits

p. 9

02

LES AIDES AU LOGEMENT

p. 15

03

**LES SOLUTIONS D'ACCUEIL ET
D'HÉBERGEMENT**

p. 19

04

LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

p. 25

05

LA CARTE MOBILITÉ

p. 33

06

LES ACTIVITÉS SENIORS

p. 35

07

**LES AUTRES ACTIVITÉS DÉCOUVERTES
LOCALES**

p. 43

08

LES NUMÉROS D'URGENCE

p. 49





LA MAISON DU PAYS RHÉNAN

Un accompagnement
dans vos démarches
du quotidien et l'accès
aux droits



L'Espace Solidarités
Alsace

L'Espace France
Services

Les centres
communaux d'action
sociale

Les permanences
de la Maison du Pays
Rhénan



Les professionnels médico-sociaux de l'Espace Solidarités Alsace proposent un accueil et **un accompagnement de proximité** dans les domaines suivants : accès aux droits, précarité, autonomie, logement, vulnérabilité..

L'Espace Solidarités Alsace (ESA) se situe à la Maison du Pays Rhénan à Drusenheim.

Pour prendre RDV ou pour tout besoin d'information, l'Espace Solidarités Alsace est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, par téléphone au 03 68 33 83 50, ou par mail à masp.utamsnord@alsace.eu

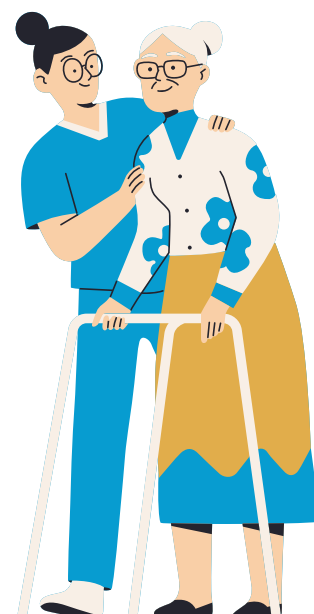
Des aides à l'autonomie à domicile pour les seniors peuvent être sollicitées dans ce cadre.

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

La Collectivité européenne d'Alsace propose à travers l'APA des aides pour les personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie, qui ont besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

Le montant des aides est fixé selon les ressources du demandeur.

Les aides peuvent prendre différentes formes : aides à domicile, téléalarme, matériel d'incontinence, portage de repas, accueil de jour, hébergement temporaire, aides techniques, aménagement du logement.



L'Aide sociale à domicile

L'aide sociale à domicile peut être sollicitée, sous condition de revenus et pour les seniors à partir de 65 ans (ou entre 60 et 65 ans avec une reconnaissance d'incapacité au travail d'un taux de 80%). Elle peut prendre en charge une partie des frais de l'aide-ménagère (ménage de votre logement, entretien du linge), de l'aide à la préparation de vos repas chez vous. L'aide sociale à domicile ne couvre pas toutes les dépenses. Elle est non cumulable avec l'APA.

Par ailleurs, les caisses de retraite et les complémentaires santé peuvent participer à un certain nombre d'aide pour les retraités (ménage, course, livraison de repas, etc..). Ces aides financières sont conditionnées aux ressources.

Voir directement avec votre caisse et complémentaire.



SITES UTILES

Les aides financières, l'accompagnement et l'information

www.alsace.eu/aides-et-services/personnes-agees/beneficier-d-aides

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

www.urssaf.fr/accueil/services/services-particuliers/service-avance-immediate.html

L'ESPACE FRANCE SERVICES

France Services est un service public de proximité qui accompagne les personnes dans leurs **démarches administratives numériques** du quotidien :

L'espace France Services se situe au sein de la Maison du Pays Rhénan à Drusenheim. Vous pouvez contacter le service par téléphone au **03.88.06.74.30**, vous y rendre **aux horaires d'ouverture**, ou écrire à **france.services@cc-paysrhenan.fr**.



	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13h30-17h00
Mardi	Uniquement sur RDV	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-17h00
Jeudi	9h00-12h00	Uniquement sur RDV
Vendredi	9h00-12h00	FERMÉ AU PUBLIC

Pour **les retraites des frontaliers**, renseignement à Infobest PAMINA. Permanence **1 fois par mois le MARDI** à la Maison du Pays Rhénan, uniquement sur RDV au **03 68 33 88 00** ou par mail à **infobest@eurodistrict-pamina.eu**

LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

Les CCAS (centres communaux d'action sociale) sont en charge de l'action sociale dans les communes. Vous pouvez contacter directement votre mairie.



LES PERMANENCES DE LA MAISON DU PAYS RHÉNAN



**A LA MAISON
DU
PAYS RHÉNAN**



AVOCAT

Mardi ou mercredi

Uniquement sur RDV auprès de la
Communauté de communes du
Pays Rhénan au 03.88.06.74.30



NOTAIRE

Le 2ème vendredi du mois

Uniquement sur RDV auprès de la
Communauté de communes du Pays
Rhénan au 03.88.06.74.30



MISSION LOCALE D'ALSACE DU NORD

Le 1er et 3ème vendredi du mois
Uniquement sur RDV auprès de la Mission
Locale de Bischwiller au 03.88.53.92.66



OKTAVE - FRANCE RENOV'

Uniquement sur RDV au 03.74.47.10.34

Joignable le lundi : 14H - 17H

Et du mardi au vendredi : 9H - 12H30 /
14H - 17H

Ou sur inforeno67@oktave.fr



SOS FRANCE VICTIMES 67

1 vendredi sur 2

Uniquement sur RDV auprès de SOS
France Victimes 67 au 03.88.79.79.30
ou accueil@sosfrancevictimes67.org



UFC QUE CHOISIR

Le 4ème mercredi du mois

Uniquement sur RDV auprès de la
Communauté de communes du Pays
Rhénan au 03.88.06.74.30



PAMINA INFOBEST

1 fois par mois le mardi

Uniquement sur RDV auprès de Pamina
à Lauterbourg au 03.68.33.88.00



TALENTA RH

Tous les mercredis
Accueil sans RDV



Communauté de communes du Pays Rhénan -
France Services
Maison du Pays Rhénan
1 A route de Herrlisheim 67410 Drusenheim
03.88.06.74.30 contact@cc-paysrhenan.fr
www.cc-paysrhenan.fr





02

LES AIDES AU LOGEMENT

L'APA et l'aide des
caisses de retraite

Le CEP CICAT

Ma Prime Adapt

Des aides financières et un accompagnement existent pour l'adaptation de votre logement.



L'APA ET L'AIDE DES CAISSES DE RETRAITE

Les caisses de retraite et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) permettent, sous conditions de ressources, le financement d'équipements adaptés au logement. L'APA s'adresse aux personnes en perte d'autonomie.

LE CEP CICAT

Le CEP CICAT est une association à but non lucratif. C'est un centre de ressources, d'information et de conseil dans les aides techniques et l'accessibilité.

N'hésitez pas à solliciter le CEP CICAT pour vous aider à choisir un matériel adapté à vos besoins et à votre environnement, en dehors de tout intérêt commercial.

Le CEP CICAT se situe 2 rue Evariste Galois 67201 Eckbolsheim, et est joignable du **lundi au jeudi de 8h30 à 12h** et **de 13h30 à 17h** au **03 88 76 16 50**.

MAPRIMEADAPT'

Elle est la principale aide de l'Etat pour l'adaptation à la perte d'autonomie. Elle est **fortement conditionnée aux revenus*** et est **actuellement soumise à des délais d'instruction importants**.

Elle est accessible aux propriétaires et copropriétaires, qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location, et aux locataires du parc privé.

Remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier, pose de volets roulants électriques, **renseignez-vous d'abord auprès des opérateurs du CEP CICAT** (coordonnées à la page précédente) **ou du Service France Rénov** qui peuvent vous aider à monter un dossier de financement pour obtenir l'aide MA PRIMEADAPT'.

Le Service France Rénov est joignable au 03 74 47 10 34, le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, ou à inforeno67@oktave.fr

**par exemple pour 1 personne seule composant le foyer, le revenu fiscal maximal pour obtenir cette aide est de 17 713 euros.*



SITES UTILES

www.france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F37501

www.anah.gouv.fr/sites/default/files/2024-01/202401_DepliantMPA_WEBA.pdf

www/cep-cicat.com

<https://www.franceparkinson.fr/habitat>





03

LES SOLUTIONS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

Les solutions d'accueil
et de prise en charge

Les résidences seniors

L'entrée en EHPAD

LES SOLUTIONS D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE

Dans le cadre de l'évolution de vos besoins en matière de logement, des solutions existent. Ici encore, n'hésitez pas à vous faire accompagner par un assistant social.

Des solutions d'accueil et de prise en charge pour les seniors en difficulté :

L'Accueil de jour (Bischwiller, Brumath, Wissembourg, Hochstett) est finançable dans le cadre de l'APA.



ADJ de La Grafenbourg
67170 Brumath
03 90 29 20 26, adj@ch-lagrafenbourg.fr



Centre hospitalier départemental
de Bischwiller

ADJ de la Maison Bleue
67240 Bischwiller
03 88 80 22 59, maisonbleue@ch-bischwiller.fr



Coopération hospitalière
Nord Alsace

Centre Hospitalier
Intercommunal de la Lauter
WISSEMBOURG

ADJ du Centre hospitalier intercommunal
de la Lauter
67160 Wissembourg
03 88 94 97 40, saj@ch-wissembourg.fr



ADJ de l'AJPA
67170 Hochstett
03 88 51 68 98, ajpa.hochstett@ajpa.fr



La maison des Aînés de Beinheim

C'est une structure d'accueil de jour non médicalisé qui accueille des publics de plus de 65 ans et propose un certain nombre d'activités.

12 rue du Presbytère 67930 Beinheim, 03 88 86 36 56

Espace Seniors Schirrhein

Ouverture en janvier 2026. Renseignements et plannings des activités auprès de la coordinatrice, au 06 72 23 25 07 ou à espace-seniors@schirrhein.fr

L'hébergement temporaire

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées qui vivent à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée. Il est possible d'être hébergé temporairement dans un établissement pour personnes âgées ou chez des accueillants familiaux.

L'hébergement temporaire est possible sous différentes formes et dans différents types de structures : EHPAD, résidence autonomie, résidence service, accueil familial.

L'Unité Mobile de Gériatrie

Centre hospitalier de Haguenau, 03 88 06 33 02
sec.geriatric@ch-haguenau.fr

L'équipe spécialisée Alzheimer

Les équipes spécialisées Alzheimer accompagnent les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile et aident leurs proches. L'objectif des interventions est de permettre aux personnes de rester vivre le plus longtemps à domicile. Ces interventions se font sur prescription médicale.

Un accompagnement de la maladie de Parkinson

Contactez la cellule d'écoute du Bas-Rhin au 06 27 65 05 68
Retrouver l'ensemble des informations sur le site web
<https://www.franceparkinson.fr/comite-67>
<https://www.franceparkinson.fr/habitat>



LES RÉSIDENCES SENIORS

Les résidences Seniors sont conçues pour des personnes âgées autonomes ou relativement autonomes, seules ou en couple.

A ce jour, les résidences Seniors les plus proches se situent à Soufflenheim et Oberhoffen-sur-Moder.

D'autres offres d'hébergement en résidences seniors vont voir le jour sur le territoire du Pays Rhénan. Renseignez-vous après de votre commune.

L'ENTRÉE EN EHPAD

Pour une demande d'entrée en EHPAD, vous devez effectuer les démarches d'entrée sur www.trajectoire.sante-ra.fr

Dans le territoire du Pays Rhénan, il existe à ce jour trois EHPAD publics :

EHPAD BEL AUTOMNE DE DRUSENHEIM

Etablissement public, 03 88 53 49 49

EHPAD CLOS FLEURI D'HERRLISHEIM

Etablissement public, 03 88 80 22 22

EHPAD L'OREE DU BOIS DE SOUFFLENHEIM

Etablissement public, 03 88 80 22 22

La facturation en établissement se décline en 3 tarifs : *hébergement, dépendance et soins*.

La Collectivité européenne d'Alsace contribue au volet dépendance, l'Agence Régionale de Santé au volet soins, et les frais d'hébergement sont à la charge des résidents.



L'aide sociale à l'hébergement peut être sollicitée, sous condition de revenus et pour les seniors à partir de 65 ans (ou entre 60 et 65 ans avec une reconnaissance d'inaptitude au travail d'un taux de 80%). Vous devez solliciter l'assistant social pour accéder à cette aide.

Quand la personne bénéficiaire de l'aide sociale décède, le financeur de l'aide sociale peut récupérer les sommes versées sur le patrimoine transmis par la personne décédée à ses héritiers.



Retour d'hospitalisation

Pour accompagner la sortie d'hôpital, il est important de prendre attache auprès de l'assistant social de l'hôpital qui vous accompagnera dans les démarches de retour à la maison ou en centre.





LES SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

04

Les structures actives
sur le territoire

Le crédit d'impôt

Le CESU



LES STRUCTURES ACTIVES SUR LE TERRITOIRE

Les structures listées plus loin interviennent sur le territoire du Pays Rhénan, et proposent des services d'aide à domicile (ménage, courses, préparation des repas etc), et pour certaines du portage de repas et de la téléassistance.

Les agences de services à la personne autorisées par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)

Une agence autorisée est une structure agréée par la CeA pour accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- aide à la toilette,
- préparation des repas,
- déplacements,
- entretien du logement,
- courses, etc.



Cette autorisation est un gage de sérieux : elle atteste que l'agence respecte des normes strictes en matière de qualité de service, de sécurité et de formation du personnel.

✓ Avantages majeurs :

- Pas d'avance de frais si vous êtes bénéficiaire de l'APA, de la PCH, de la CARSAT ou d'autres aides : le montant est directement versé à l'agence.
- L'agence se doit d'assurer une continuité de service, y compris en cas d'absence d'un intervenant.
- Vous bénéficiez d'un suivi administratif et organisationnel, sans avoir à gérer les plannings ou les remplacements.

☞ Un cadre rassurant et professionnel, idéal pour rester serein à domicile.



Liste des services d'aide à domicile agréés

ABRAPA – Aides à domicile, portage de repas, de la téléassistance

67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER, 03 88 73 19 25

67250 SOULTZ-SOUS-FORETS, 03 88 80 41 31

Senior Compagnie – Aides à domicile, portage de repas, téléassistance

67240 BISCHWILLER, 03 88 80 47 80

67480 ROPPENHEIM, 03 67 31 31 10

Azaé Haguenau – Aides à domicile, portage de repas, téléassistance

67500 HAGUENAU, 03 88 54 05 99

Les Fourmis de l'AJPA – Aides à domicile

67410 DRUSENHEIM, 06 47 32 47 66

2APA – Aides à domicile

67500 HAGUENAU, 03 88 80 91 67

Serviva – Agence de services d'aide à domicile

67240 BISCHWILLER, 03 88 05 26 90

Solutia Haguenau

67500 HAGUENAU, 09 83 49 04 46

Domaliance

67160 WISSEMBOURG, 03 52 79 51 70

67720 HOERDT, 07 86 83 04 06

Au Service du Sandhaas

67500 HAGUENAU, 03 88 80 73 87

O2 Brumath

67170 BRUMATH, 07 75 26 36 99

Vitaliance

67170 BRUMATH, 03 67 34 14 73

D'autres structures non référencées à ce jour évoluent, par exemple

NATHALY'S – ménage, repassage, livraison repas

67480 ROESCHWOOG, 03 59 28 23 68

Liste des restaurateurs/traiteurs qui proposent de la livraison à domicile

Restaurant A l'Etoile à DALHUNDEN

Livraison secteur Dalhunden, Sessenheim, Stattmatten, Auenheim-Rountzenheim, Roeschwoog, Roppenheim, Drusenheim, Soufflenheim
69 rue du Nieul, 03 88 86 97 40

Boucherie Ulrich à KILSTETT

Livraison uniquement à Kilstett, Gambsheim, La Wantzenau
14 Rue du Lieut de Bettignies, 03 88 96 21 06

Restaurant Belle Vue à GAMBSHEIM

Livraison uniquement à Gambsheim
5 route du Rhin, 09 56 76 04 95

Restaurant Michelangelo à HERRLISHEIM

du lundi au vendredi, les livraisons uniquement à midi à Herrlisheim
1 Rue du Sénateur Kistler, 03 67 97 96 97

Pizzéria Casa Nostra à HERRLISHEIM

à la demande du mardi au dimanche
1 Rue de Drusenheim, 06 36 96 96 39

Restaurant La Braise à HERRLISHEIM

à la demande du mardi au samedi
10 Rue de Drusenheim, 06 95 21 06 09

Restaurant Cerf Blanc à NEUHAEUSEL

Livraison uniquement à Neuhaeusel entre 11h et 11h30
16 place du Général De Gaulle, 03 88 86 41 60

Restaurant Au Bateau à Vapeur à OFFENDORF

Livraison uniquement à Offendorf et Gambsheim
6 rte de Herrlisheim, 0388968012

Traiteur Patrick à SESSENHEIM

ZA du Bernhohl, Zone Artisanale, le matin au 03 88 53 46 81 et l'après-midi au 06 86 55 56 73

La liste est susceptible d'être modifiée selon l'évolution des services de livraison des restaurants.



LE CRÉDIT D'IMPÔT

Vous faites appel à un service d'aide à domicile ou vous employez directement une aide à domicile. Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur les montants dépensés pour des services d'aide à domicile ou l'emploi direct d'une aide à domicile. Le crédit d'impôt est égal à 50 % de vos dépenses annuelles d'aide à domicile.

L'avance immédiate de crédit d'impôt est un service optionnel et gratuit. Vous pouvez bénéficier en temps réel de votre avantage fiscal de 50 % pour les dépenses de service à la personne. Il est déduit lors de la rémunération de votre salarié ou du paiement de votre facture lorsque la société prestataire propose ce service.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'article "L'avance immédiate" sur le site www.urssaf.fr.

LE CESU : L'EMPLOI DIRECT À DOMICILE

Le CESU (Chèque emploi service universel) vous permet d'embaucher directement une aide à domicile. Dans ce cas, vous êtes l'employeur et devez :

- **recruter la personne,**
- **la déclarer chaque mois sur le site du CESU,**
- **gérer les congés, absences maladie, bulletins de paie, etc.**

Cela donne à l'intervenant des droits sociaux (assurance maladie, chômage, retraite). C'est à vous de gérer contrat, remplacement, organisation, etc.

Les aides comme l'APA ou la PCH peuvent être utilisées.

Retrouvez plus d'information sur le site web :

www.servicesalapersonne.gouv.fr/cesu-outil-complet-pour-services-la-personne







05

LA CARTE MOBILITÉ

La Carte Mobilité Inclusion (CMI) facilite vos déplacements si vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap.

Il existe 3 CMI.

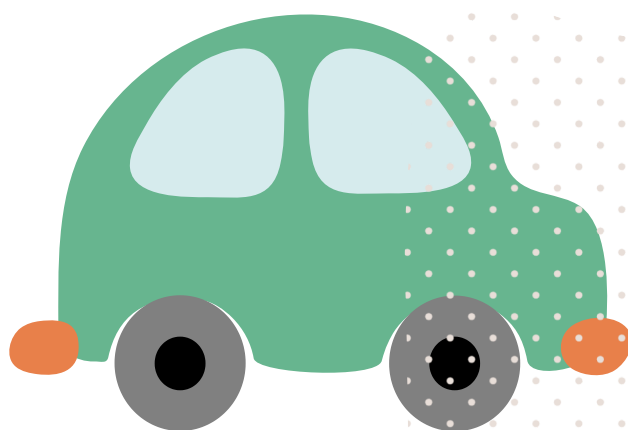
- La CMI stationnement permet de se garer gratuitement.
- La CMI priorité permet d'éviter les files d'attente ou d'avoir une place assise.
- La CMI invalidité vous concerne si vous avez une perte d'autonomie importante : elle offre les mêmes avantages que la CMI priorité avec en plus des réductions dans les transports et des avantages fiscaux.

Les mentions sont attribuées selon la situation de chaque personne. Chaque mention répond à des critères spécifiques.

La demande de Carte Mobilité Inclusion (CMI) se fait auprès de la MDPH Alsace.

Dans le Bas-Rhin, si vous demandez l'APA et que vous êtes évalué en GIR 1 ou 2, vous pouvez exprimer votre demande de CMI invalidité et stationnement dans le formulaire APA. La CMI vous sera attribuée directement.

Bon à savoir : la CMI invalidité facilite vos déplacements et donne également droit à des avantages fiscaux.





LES ACTIVITÉS SENIORS

06

Les associations
Seniors

La piscine
intercommunale
Odonates

Découvrir
les animations
de la Mission Seniors

Pour les aidants

LES ASSOCIATIONS SENIORS

Les **associations seniors** du territoire proposent pour la plupart des animations bien-être, sportives ou encore des rendez-vous réguliers pour partager un moment convivial. Certains clubs sportifs proposent également des cours Seniors. N'hésitez pas à les contacter !



DALHUNDEN

Club 65 ans et + - 06 77 92 62 55 ou l.pihen@dalhunden.fr

DRUSENHEIM

Club Bon Accueil - 03 88 53 77 40 ou acal@poleculturel-drusenheim.fr

GAMBSHEIM

Club de l'Amitié - 03 69 26 99 43 ou rene.ichtertz@gmail.com

Société de gymnastique de Gambsheim - 06 36 10 22 27 ou gymgambsheim@outlook.fr

HERRLISHEIM

Association Entraide et Amitié - 06 31 12 35 74 ou marittheburgard@yahoo.fr

Association Ried'Envol - 06 74 97 46 14 ou ried.envol@gmail.com

OFFENDORF

Association Au fil des ans - 06 06 64 72 31 45 ou speter.marieclaudes59@gmail.com

Cercle sportif Saints Pierre et Paul - 06 24 61 20 54

ROESCHWOOG

Club Rencontres et Amitiés - 03 88 86 45 13

A Tout Rythme, Association de gym et de danse - 06 08 07 52 53 ou atousrythmes@gmail.com

ROPPEHEIM

Club de l'Amitié - 03 88 86 41 15

ROUNTZENHEIM-AUENHEIM

Association Club 60 et + - 06 70 00 88 29, 06 50 41 01 12 ou club60etplus@gmail.com

SOUFFLENHEIM

Club du 3ème âge - 06 11 48 16 43

Sur tout le territoire :

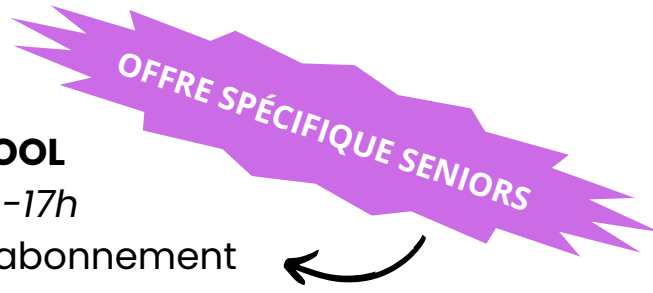
Les P'tits randonneurs d'Alsace, Fédération française de Randonnée - Rando Santé - 06 67 17 16 35 ou jeanclaudio.daussy@sfr.fr

LA PISCINE INTERCOMMUNALE ODonates

Vous trouverez plusieurs créneaux d'aquagym à la piscine Odonates située à Drusenheim.



AQUACOOl
Lundi 16h-17h
Uniquement sur abonnement



AQUAGYM TONIQUE
Mercredi 19h-20h
Jeudi 19h-20h

AQUABIKE
Mardi 18h-19h, Mercredi 17h-18h,
Jeudi 18h-19h
Nombre de places limité



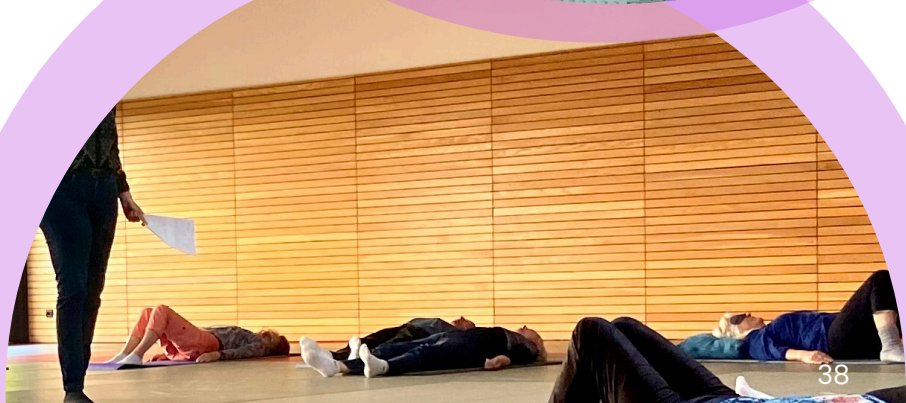
SITES UTILES

Retrouvez des activités seniors dans votre secteur
www.trouver-mon-activite.pourbienvieillir.fr/ppaspbvapp/

DÉCOUVRIR LES ANIMATIONS DE LA MISSION SENIORS

La Mission Seniors de la Communauté de communes organise régulièrement des **activités gratuites à destination des personnes de plus de 60 ans résidants sur le territoire du Pays Rhénan, ainsi que des aidants.**

Activités de bien-être, sportives, créatives ou encore de mise à niveau en matière numérique, le panel proposé est large.



Toutes les informations et inscriptions aux ateliers et animations sont à retrouver sur la page Seniors du site internet de la Communauté de communes :

www.cc-paysrhenan.fr/Vivre/Services-Public/Seniors.html

Ou en contactant la Mission Seniors par téléphone au 03 68 72 02 11 ou par mail à seniors@cc-paysrhenan.fr

Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre commune qui propose également de nombreuses animations à destination des seniors.



POUR LES AIDANTS

Pour soulager les aidants, des solutions existent à travers l'accueil de jour, l'hébergement temporaire, le relais à domicile.



N'hésitez pas à contacter la plateforme de répit au **06.72.01.76.82 ou 03.88.80.22.22** du **lundi au vendredi de 9h à 17h**, ou par mail à l'adresse **letrefle@ch-bischwiller.fr**.

Une entrevue est proposée avec un professionnel afin de définir les besoins et le projet d'accompagnement.



La plateforme d'accompagnement et de répit Le Trèfle suit une mission de soutien aux proches aidants.

Le Trèfle propose un suivi gratuit par différents professionnels : une infirmière, un assistant de soins en gériatrie, un psychologue.

Des actions et des temps conviviaux à destination des proches aidants sont également proposés.

Du relaiage auprès de l'aidant peut être mis en place (gratuitement).

Le suivi psychologique et les visites à domicile sont gratuits afin de répondre au mieux aux besoins du quotidien dans le cadre du maintien à domicile.

“L’aidant est une personne, non professionnelle, qui aide une personne âgée, en situation de handicap ou atteinte de maladie chronique, pour accomplir tout ou partie des actes et activités de sa vie quotidienne”

D’autres structures proposent un accompagnement pour les aidants .



Le Centre d’information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Bas-Rhin accompagne les aidants en individuel ou en collectif, et propose des temps d’informations, d’écoute, de conseils juridiques. Vous pouvez contacter le CIDFF au 03 88 32 03 22 ou à haguenau@cidff67.fr



L’union départementale des associations familiales du Bas-Rhin porte des services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables. L’UDAF peut conseiller et accompagner les aidants.

SITES UTILES

L’accompagnement des structures
www.alsace.eu/aides-et-services/personnes-agees/etre-aidant-statut-droits-informations-conseils-et-soutien
www.udaf67.fr/etre-aidant

Les activités dans votre secteur
www.trouver-mon-activite.pourbienvieillir.fr/ppaspbvapp

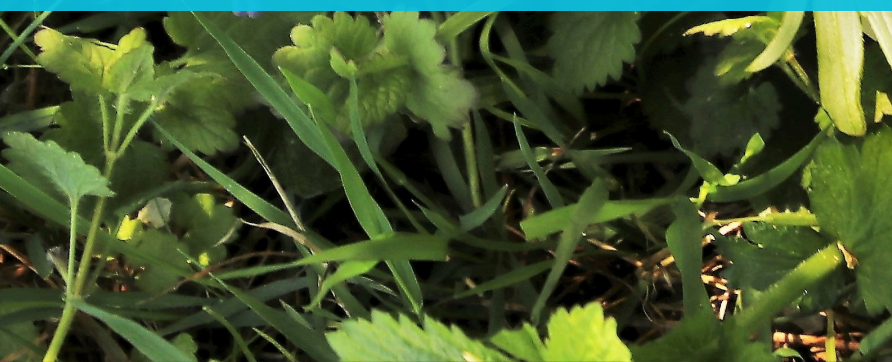




LES AUTRES ACTIVITÉS ET LES DÉCOUVERTES LOCALES

Le réseau des
bibliothèques

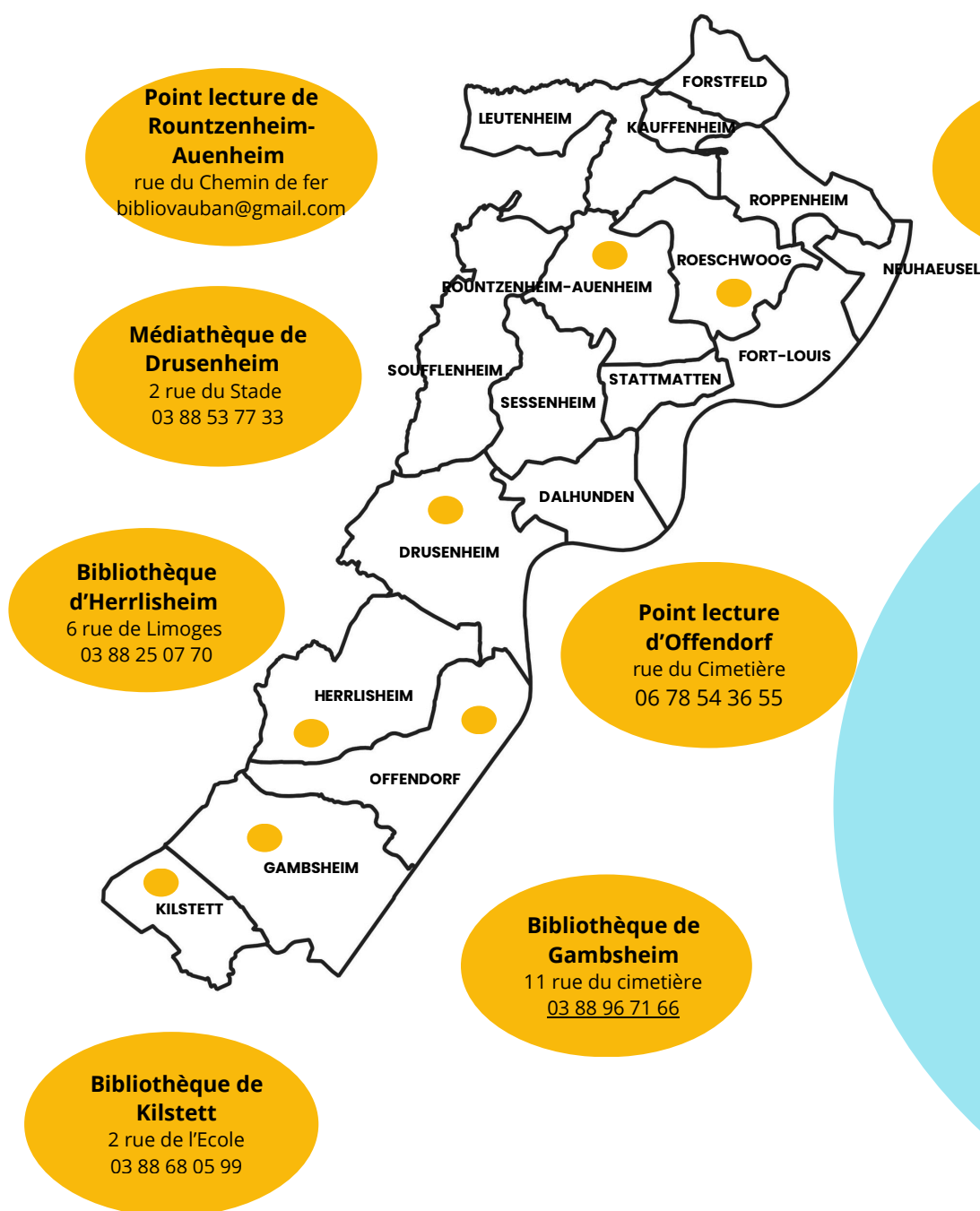
L'office de tourisme



DES BIBLIOTHÈQUES AU SERVICE DE TOUS

Le Pays Rhénan est couvert par 2 médiathèques, 3 bibliothèques et 2 points lecture, où plus de 80 bénévoles vous accueillent.

Venez nous rejoindre ! Animer des temps de lecture, ranger des documents, partager sa passion à travers des ateliers : les formes de bénévolats sont variées. Pour quelques heures ou plus selon vos disponibilités.



Bienvenue dans nos bibliothèques !

Vous y trouverez de riches collections de romans dans tous les genres, films, musique, presse pour passer du temps sur place ou pour emprunter seul, en famille ou entre amis.

L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme est à votre service pour vous guider vers les meilleures découvertes locales.

Retrouvez les différents bureaux



site internet : www.visitpaysrhenan.alsace

Email : accueil@ot-paysrhenan.fr



tourismepaysrhenan



Tourisme en Pays Rhénan

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

GAMBSHEIM

*1, Rue des Ecluses
67760 Gambsheim*

03 88 96 44 08

SOUFFLENHEIM

*20b Grand'Rue
67620 Soufflenheim*

03 88 86 74 90

Point info

ROPPEHEIM The Style Outlets

1, Route de l'Europe - RD4 67480 Roppenhiem

thestyleoutlets.fr



**DÉCOUVREZ
TOUTES LES
MANIFESTATIONS
ET ANIMATIONS
EN FLASHANT
LE QR CODE**

- Bac Ferry**
- Ecluses Locks**
- Port de plaisance Yacht harbor**
- Passe à poissons Fish pass**
- Gare Station**
- Restaurant Restaurant**
- Camping Camping**
- Aire camping-cars Camper park**
- Hébergement Accommodation**
- Moulin Mill**
- Fort Vauban Vauban Fort**
- Euro vélo 15 Rhine Cycle Route**
- office de tourisme Tourist office**
- Accueil vélo Bikes welcomed**
- Parcs et jardins d'Alsace Alsace parks and gardens**
- Jeux de piste numériques Digital treasure trails**
- Golf Golf**
- Sentier pieds nus Barefoot trail**
- Sentier botanique Botanical trail**
- Espaces naturels Natural areas**
- Piscine couverte Indoor pool**
- Plan d'eau Lake**
- Canoë Canoe**
- Commerce alimentaire Food shop**
- centre équestre Equestrian center**
- Artisanat potier Pottery craftman**
- Musée Museum**
- Produits du terroir Local products**
- Shopping Shopping**
- Villages fleuris Villages in bloom**
- Frontière F-A Border F-G**
- Balade ludique Playful stroll**



**DÉCOUVREZ
LES ACTIVITÉS
EN FLASHANT
LES QR CODE**



NOS SENTIERS DE RANDONNÉES







08

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU
15

**SAPEURS
POMPIERS**
18

**NUMÉRO
D'URGENCE
EUROPEEN**
112

**PHARMACIES
DE GARDE**
32 37

**POLICE
NATIONALE**
17

**SOS
MEDECIN**
03 88 75 75 75

**MALTRAITANCE
PERSONNES
AGEES ET
HANDICAPEES**
3977

**NUMÉRO D'URGENCE
POUR PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES
PAR SMS**
114

**VICTIMES DE
VIOLENCES
CONJUGUALES**
39 19

NUMÉROS UTILES

MON MÉDECIN :

MA PHARMACIE :

MON DENTISTE :

MES NUMÉROS UTILES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

